

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE
COMMUNE DE SCHOELCHER



ARRETE N° 327

PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA
CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT A L'OCCASION DE
DU MARCHÉ AGRICOLE SUR LE PLATEAU SPORTIF DE
DEMARCHE ORGANISE PAR LE SYNDICAT DES
EXPLOITANTS AGRICOLES DE SCHOELCHER LE SAMEDI 10
DECEMBRE 2022 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

- **Le Maire,**
- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants,
- **Vu** le Code de la Route,
- **Vu** l'arrêté Ministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,
- **Vu** l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1, quatrième partie, Signalisation de Prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 07 juin 1977,
- **Vu** la demande d'arrêté formulée par le chef de service Sécurité/ CLSPD/ et Risques Majeurs en date du 05 décembre 2022,
- **Considérant** la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement à l'occasion du marché agricole du quartier Démarche organisé par le Syndicat des Exploitants Agricoles de Schœlcher le samedi 10 décembre 2022 au quartier la Démarche sur le territoire de la commune de Schœlcher,
- **Considérant** que pendant la durée la manifestation, il y a lieu de protéger les biens publics et privés ainsi que les usagers ;

ARRETE :

Article 1 :

Le samedi 10 décembre 2022 à partir de 6h, et ce durant toute la durée de la manifestation, en cas de grande affluence, la circulation sera mise à sens unique à la rue des Lauracés dans sa portion comprise entre la route de Démarche et la rue des Cocotiers.

Une déviation sera mise à la rue des Cocotiers.

Article 2 :

La Police Municipale de la Ville sera chargée de l'application du présent arrêté.

Article 3 :

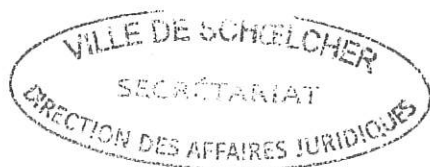
Le présent arrêté sera transcrit au Registre des Arrêtés Municipaux de la Ville et publié.

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Schœlcher,
- Monsieur le chef de service Sécurité/ CLSPD/ et Risques Majeurs à la Ville de Schœlcher,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale,
- Madame la Cheffe de Service Animation Territoriale
- Monsieur le Responsable du Service Animation Economique

Fait à Schœlcher, le

03 DEC. 2022



Le Maire

Par délégation du Maire
La 1ère Adjointe
Yolène LARGEN MARINE

